

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Elise Martineau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5a66b3822fd200ca548fa517>

Date d'obtention : 2024-04-23 20:40:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet de sensibiliser les jeunes pour leurs gestes plutôt que de judiciaireiser dès le début. Cela permet de créer et maintenir un lien de confiance tout au long de l'intervention. De ne pas juger ce qui a été fait mais d'accueillir les jeunes impliqués. Les outils de travail, permettent une intervention claire et plus simple. Permet un meilleur délai dans la gestion de l'intervention. S'assurer de protéger la victime dans un délai rapide et limiter la propagation des images.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

D'être mieux soutenu dans une méthode clair et cohérente. (outils de travail). Me permet de donner une information juste.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer que les gestes posées n'ont pas été réalisé dans une intention malveillante. Protéger la confidentialité. M'assurer de ne jamais regarder les photos ou vidéos (le jeune pose lui même les gestes sur son appareil).